

Paradis, Suzanne

De: Secrétariat (usager)
Envoyé: vendredi 6 février 2004 08:34
À: 'Marc Couture'
Objet: RE : Commentaire

Monsieur,

La Régie de l'énergie accuse réception de votre envoi par courriel daté du 28 janvier 2004 dans lequel vous lui faites part de vos préoccupations relatives à la demande d'Hydro-Québec de hausser ses tarifs d'électricité à compter du 1er avril 2004.

Conformément au Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie vos observations ont déposées au dossier afin que les régisseurs en prennent également connaissance.

En effet, la demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité a été soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la Régie de l'énergie. Cette demande d'Hydro-Québec ainsi que la preuve et les témoignages d'experts des 17 intervenants représentant les intérêts des consommateurs, d'entreprises du secteur de l'énergie et de groupes environnementaux ont d'ailleurs fait l'objet d'interrogatoires.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel nous ajoutons quotidiennement toute la preuve déposée tant par Hydro-Québec que par lesdits intervenants. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

En ce qui concerne la question d'ajuster le tarif domestique selon les capacités financières de certains ménages, proposition initialement déposée par Hydro-Québec pour approbation par la Régie, cette demande a été retirée par le Distributeur d'électricité le 4 février 2004 et ne fera donc pas l'objet d'examen par la Régie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Secrétariat
Régie de l'énergie

-----Message d'origine-----

De : Marc Couture [mailto:marc.couture8@sympatico.ca]
Envoyé : mercredi 28 janvier 2004 20:51
À : Secrétariat (usager)
Objet : Commentaire

Votre site est si bien fait que je n'est jamais trouver ou ont pouvait adresser un commentaire au sujet de la hausse tarifaire variable de Hydro-Québec, vous seriez gentil de leur faire parvenir. Merci

Commentaire au sujet de la hausse tarifaire variable de Hydro-Québec, il est surprenant qu'avec tous ce qui c'est dis dans les médias est le gens de haut prestige ainsi notables comme Monsieur Cayer, personne n'as souligner le fait que ceux qui consomme le plus d'énergie sont les familles, plus de douches plus chauffages, plus d"éclairages etc,etc... Donc ceux qui seront les plus toucher par cette augmentation.

Après ont ce demande pourquoi au Québec il y a si peu de natalité! Et pourquoi appel t'ont sa une société d'état.

Marc Couture un payeur de taxes exemplaire.